



Indemnités de départ des dirigeants de SA

Par **Diana92**, le **08/02/2013 à 21:28**

Bonjour, rnrnJe voudrais savoir si un administrateur peut s'opposer à la décision du conseil d'administration ayant voté une indemnité de départ du dirigeant à hauteur de 300 000 euros, alors que n'était présent à cette réunion que trois des dix administrateurs de la SA dont deux qui sont les frères du dirigeant. rnrnMerci

Par **trichat**, le **11/02/2013 à 18:02**

Bonsoir, rnrnQuelles sont les clauses des statuts se rapportant aux délibérations du conseil d'administration? rnrnLes décisions sont-elles prises à la majorité des administrateurs présents (ou représentés) ou à la majorité des administrateurs régulièrement convoqués et présents à la réunion du conseil d'administration. rnrnLà est la solution. rnrnCordialement.